



l'info retraité

JUILLET 2024

Bulletin d'information du syndicat multiprofessionnel
des Retraités CGT du bassin de vie Roussillonnais

N° 112

« Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre »

Le 9 juin 2024 la vague brune déferle dans les urnes ! Un séisme jamais enregistré auparavant a parcouru la France, mais hélas cette tendance est en marche dans toute l'Europe. L'abstention elle aussi atteint un record. Macron en porte la première responsabilité. Il n'a cessé de banaliser l'extrême droite, en reprenant ses thèses, et en collaboration avec le patronat mène une politique antisociale, violente, obtenue contre la volonté du peuple à coup de 49.3 pour les retraites, qui accredit l'idée que la seule alternative serait l'extrême droite ! La contre performance de la liste macroniste disqualifie le parti de Jupiter ! Les votants LR ont préféré l'original à la copie et se sont détournés de celui-ci.

Des centaines de manifestants se rassemblent spontanément partout en France contre le danger des forces obscures qu'est l'extrême droite et ce dès dimanche soir.

Deuxième coup de tonnerre dès les premiers résultats connus, Macron annonce la dissolution de l'Assemblée ! Nous sommes tous et toutes choqué(e)s, abasourdi(e)s, sidéré(e)s, consternés..... ! Il frappe fort et tente son va tout . Soit ça passe et il remporte une majorité, soit il ouvre les portes de Matignon à l'extrême droite. Mais toute la gauche à la responsabilité historique de déjouer ce scénario mortifère, de créer un sursaut et un immense espoir.

Le mouvement social s'inscrit dans cet élan. « Pour battre l'extrême droite, le monde du travail a besoin

d'espoir et de perspectives en rupture avec la politique de Macron. Il faut répondre à l'urgence sociale et environnementale, avec des propositions fortes pour augmenter les salaires et les pensions, défendre notre industrie et nos services publics, et gagner le droit à la retraite à 60 ans » Un débat en profondeur doit être mené pour que les leçons soient vraiment tirées pour bâtir une alternative durable. Quant au gouvernement, il doit immédiatement renoncer à sa réforme de l'assurance chômage et à toutes les contre-réformes en cours et notamment la réforme de la fonction publique, invite la CGT par la voix de sa Secrétaire Générale Sophie Binet.

Dès le 9 juin dans la soirée très vite la gauche se réunit, jour et nuit, et contre attaque, le Nouveau Front Populaire est né ! Face à la menace de l'extrême droite, les forces de gauche ont conclu une alliance, dont le nom rappelle l'élan de 1936 .Les négociations sur le programme et les candidatures sont bouclées. Ce programme de législature de la gauche unie rompt avec le pouvoir de l'argent et s'oppose radicalement au projet réactionnaire de l'extrême droite. Avec son programme « le Nouveau front populaire » la gauche est la seule à chiffrer en détail son programme ! Une politique volontariste de dépenses publiques financée par la mise à contribution des plus riches et des grandes entreprises, un équilibre recettes dépenses.

Les premiers 15 jours de sa mandature: la rupture.

Décréter l'urgence sociale.

Bloquer les prix des biens de première nécessité dans l'alimentation, l'énergie et les carburants par décret, et renforcer le bouclier qualité-prix pour les outre-mer

Abroger immédiatement les décrets d'application de la réforme de Macron passant l'âge de départ à la retraite de départ à 64 ans, ainsi que les réformes de l'assurance chômage.

Augmenter le minimum contributif (pension de retraite pour une carrière complète) au niveau du SMIC et le minimum vieillesse au niveau du seuil de pauvreté.

Augmenter les salaires par le passage du SMIC à 1600 €net, par la hausse de 10 %du point d'indice des fonctionnaires (intégralement compensée pour les collectivités territoriales, augmenter les indemnités des stagiaires, le salaire des apprentis et des alternants).

Engager les négociations commerciales en garantissant un prix plancher et rémunérateur aux agriculteurs et en taxant les superprofits des agro-industriels et la grande distribution.

Revaloriser les APL de 10%

Une première étape indispensable, le vote massif pour le nouveau Front Populaire le 30 juin et 7 juillet.

« Il est minuit moins une »

journal imprimé le 25 juin Le Secrétariat

Après avoir lu votre journal, faites-le circuler à vos proches, amis, voisins, etc...

USR AVRIL 2024 – PENSIONS ET REVALORISATION

Le compte n'y est toujours pas !

5,3% au 1er janvier 2024 certes, mais les pensions ont subi une baisse de pouvoir d'achat de 9,1% au 31 décembre 2023 par rapport au début 2017, année de l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron. L'équivalent des pertes cumulées s'élevait alors à 2,8 mois de pension.

En 2024, le gouvernement persiste dans une politique antisociale et refuse de taxer les hauts revenus. Des hausses importantes interviennent: les tarifs de l'électricité, du gaz, les franchises médicales, les complémentaires santé... Le blocage des pensions est envisagé pour réaliser des économies dans le budget de l'État.

. Et en France depuis 2017, des interrogations, un constat

Comment expliquer une augmentation de 42 % des produits frais sur les deux dernières années et constater une baisse de 10 % du revenu des agriculteurs ?

Comment expliquer en 2023 une augmentation de 13 % des profits versés aux actionnaires et constater une croissance d'à peine 1 % ?

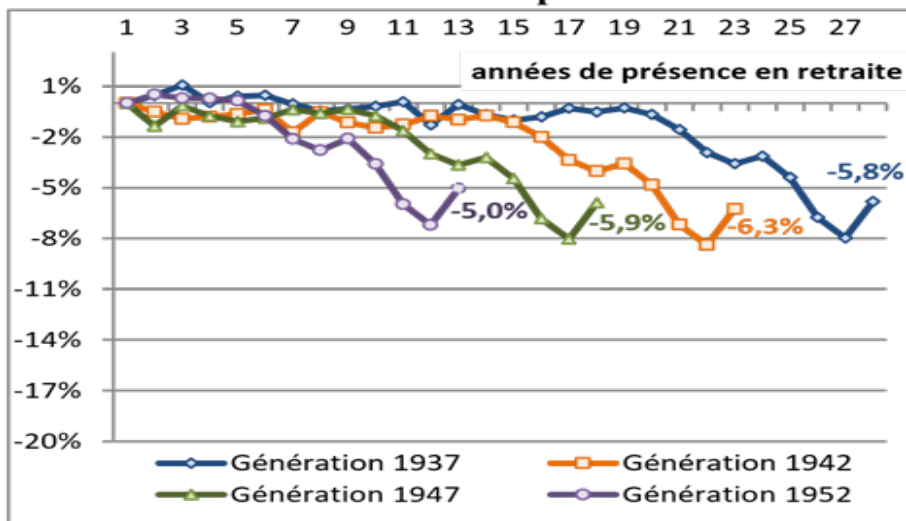
Comment expliquer 10 milliards d'euros supplémentaires « d'économies » et constater la suppression de 10 milliards d'euros d'impôts dits de production auprès des entreprises ? Selon la DREES, le nombre de retraité(e)s ayant touché le minimum vieillesse est passé de 560 000 à 700 000 incluant une augmentation de 67 000 retraité(e)s en 2022. Selon Oxfam, le nombre de milliardaires a été multiplié par trois et leur fortune par quatre. Les quatre milliardaires français les plus riches et leurs familles ont vu leur fortune augmenter de 87% depuis 2020. Dans le même temps, la richesse cumulée de 90 % de la population a baissé. Sur cette même période, les 42 milliardaires français ont gagné 230 milliards d'euros, ce qui permettrait de faire un chèque de 3 400 euros pour chaque Français.

• Nos revendications dans le Groupe des 9

Nous exigeons:

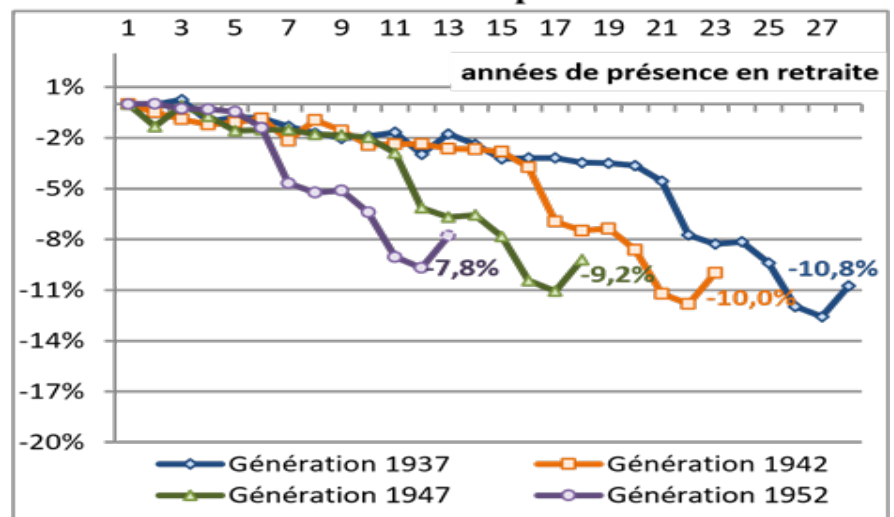
- une hausse immédiate des pensions de 10 %,
- un rattrapage des pertes cumulées soit l'équivalent de 3 mois de pension,
- l'annulation de la hausse de la CSG.

Figure 3.11a – Non-cadre du secteur privé
Pouvoir d'achat de la pension nette



l'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen, une pension minimale au SMIC.

Figure 3.11b – Cadre du secteur privé
Pouvoir d'achat de la pension nette



Source : calculs SG-COR à partir des barèmes des régimes Cnav, Agirc-Arrco et Insee pour l'inflation y compris tabac.

Les vrais comptes de la Sécu.

Pour les plus jeunes, la Sécu reste une machinerie obscure qui leur a toujours été présentée comme un gouffre financier avec le fameux « trou », justifiant dans les discours des gouvernements qui se sont succédé depuis quarante ans, des plans d'économies drastiques. Récemment, le ministre de l'Économie a annoncé un nouveau plan de restriction budgétaire, avec une nouvelle saignée de 10 milliards d'euros. Il est utile d'apporter quelques éléments d'explications pour mieux comprendre la situation, d'autant que les conséquences se font lourdement sentir pour les assurés sociaux, avec un accès aux soins de plus en plus difficile tant en ville qu'à l'hôpital et des restes à charge de plus en plus importants.

Lors de la présentation de la certification des comptes de l'assurance-maladie, un certain nombre de chiffres ont interpellé, notamment le remboursement de la dette gérée par la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades). **La dette a explosé récemment, car le gouvernement y a ajouté l'intégralité du coût de la crise du Covid, soit 136 milliards d'euros, alors que, dans le même temps, pour d'autres secteurs, notamment les aides aux entreprises, il a pris à sa charge leurs dettes.**

Ainsi, l'an dernier, la Cades a remboursé 21,1 milliards d'euros aux banques, dont 18,3 milliards en capital et 2,8 milliards en intérêts. Cet argent provient des cotisations intitulées sur la fiche de paye CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale) et CSG (contribution sociale généralisée), qui, de fait, est soustrait au financement de la santé pour tomber dans la poche des banques.

Il faut rapprocher ce chiffre du fameux déficit de la Sécurité sociale, qui s'est élevé, en 2023, à 10,8 milliards d'euros. La Sécurité sociale rembourse donc chaque année deux fois le montant de son déficit et abonde les bénéficiaires des banques.

C'est une arnaque et un braquage de l'argent de la Sécurité sociale par les banques qui vont s'aggraver du fait de la hausse des taux d'intérêt. Il est donc totalement justifié de demander que la dette du Covid soit reprise par l'État et ne pèse pas sur les finances de la Sécurité sociale.

Cela permettrait de supprimer le déficit de 10 milliards et les plans d'économies qui en découlent, et d'affecter les 10 milliards dégagés, comme cela avait été envisagé, à la prise en charge de l'autonomie, parent pauvre du système de protection sociale. Oui, monsieur Macron, il y a urgence à simplifier la fiche de paie pour que nos cotisations sociales soient inscrites sur une seule ligne, avec l'intitulé cotisation Sécurité sociale, et permettent ensuite de payer, comme cela était prévu, l'ensemble des prestations, à savoir maladie, vieillesse, famille, accident du travail-maladie professionnelle, auxquelles doit s'ajouter aujourd'hui la prise en charge de l'autonomie.

**LA CHRONIQUE DE
CHRISTOPHE
PRUDHOMME**
MÉDECIN URGENTISTE



Réunion santé 24/06/2024

A notre demande, après plusieurs courriers une délégation du syndicat et l'union locale, en présence de la secrétaire générale du Comité régional CGT.

Nous avons rencontré Mme Fautra, Vice-Présidente de la Région responsable de la santé, pour la création de Centres de santé sur le territoire EBER, étonnée de la démarche de la CGT sur ce sujet, elle nous argumente que cela est du domaine régalién et pas des compétences de la Région mais que si un projet est monté par des professionnels, des aides financières peuvent être mises en place. Elle nous cite les aides pour les maisons de santé de Sonnay, Salaise, ST Alban du Rhône, Beaurepaire accordées.

La Région finance 2 départements (Ardèche, Cantal) par le GIP.* pourquoi l'Isère n'est-elle pas incluse dans ce système ? il faut que la demande soit faite par le département, donc nos élus(e) de droite et autres de l'Isère ne sont pas concernés par la santé de la population ? Mme Fautra nous signale également que les Centres de soins non programmés ne correspondent pas à la demande, simplement de la bobologie !!!!

Reste que 3 médecins sont disponibles prêts à travailler dans un centre de santé que la balle est dans le camp de nos élus, le Président de Département, les responsables de la communauté EBER, il suffit d'avoir un projet solide porté par des professionnels, l'aide financière est de 250.000 euros.

La suite de notre travail va être de voir ou revoir Mme Dezarnaud, Mr Barbier et les pousser pour que ce projet soit concret.

* GIP Groupement Intérêt Public

TREDI

les batailles perdues sont celles que l'on ne mène pas !

En 2019, des salariés de l'entreprise Trédi à Salaise-Sur-Sanne constatent des inégalités de salaires dans le service de production. Des salariés travaillant au même poste avec le même coefficient ont une différence de salaire en fonction de leur année d'embauche.

Ces écarts de salaire ont commencé en 2012. Les salariés embauchés après 2012 sont payés 10 % en moins que les salariés embauchés avant 2012. Puis en novembre 2017 l'écart s'agrandit et à ces 10 % il faut enlever 60 €. Les deux écarts de salaires font suite à un accord d'entreprise signé en 1996 lors d'un changement de tourne pour passer du 4X8 au 5X8 en incluant une prime de 10 % sur le salaire. Cette prime fût maintenue par l'employeur jusqu'en 2012 et celui-ci la supprima pour les salariés qui ont été embauchés après 2012 sans donner d'explications. Les salariés concernés par cette injustice se rapprochent du syndicat CGT de leur entreprise afin de trouver une solution. Le syndicat en lien avec les salariés monte un dossier pour porter plainte contre l'entreprise pour inégalité de salaire au cours de l'année 2019.

Après 5 ans de procédure le 28 mai 2024 l'entreprise Trédi est jugée coupable ! C'est une très grande victoire pour les salariés qui ont mené le combat aux côtés de la CGT.

L'entreprise est même contrainte de verser 1000€ supplémentaires au titre de l'article 700 pour des frais d'avocat complémentaires.

Pour les salariés victorieux, le rappel de salaire avec effet rétroactif sur 3 ans varie de 13 000 à 17 000€.

Vive la CGT !!!! Vive la lutte !!!!



Décès

Mr Miguel JORDAN-SOTO

94ans

St MAURICE L'EXIL

...Ayons une pensée pour lui

Votre correspondant:

Nom :

Tél :

La prochaine réunion de notre collectif aura lieu

Le 02 SEPTEMBRE 2024 à 8h45 précises

Au foyer Henri BARBUSSE

Présence indispensable

Site internet : <https://ulroussillon.reference-syndicale.fr>